

Délibération du Conseil Municipal
Commune de LAUZERTE**D.2023-064****ACTE : 7.5.2**

L'an deux mille vingt-trois et le 29 juin à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES, DENIS, LARONDE, MAZILLE,
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO,

Procurations : MME NEGRE A MME LARONDE, MME BASSO-GUICHARD A MME DENIS
MME GAUCHET A MME MAZILLE, M. BAÏADA A M. BERTHAUX
M. ZULIAN AM. LE MOING

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADO, MME BOURCIER

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 23/06/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS N°1.3 – ANNEE 2023**

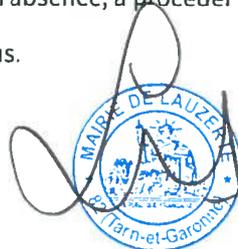
Monsieur le Maire propose sur l'avis de la commission des associations du 22 juin au conseil municipal d'attribuer une subvention communale de fonctionnement pour l'année **2023** :

Associations	Décision conseil
Moto Loisirs	3000 €
Lauzerte Quercy Pays de Serres XV	7 000 €
Piégeurs du Tarn et Garonne APTAG	30 €
Goujon Lauzertin	250 €
Rainettes des Prés	2 000 €
Comité des fêtes de Lauzerte	1 000 €
Festival du Quercy Blanc	300 €
Quercimages	800 €
Art Points de Vue	4 000 €
A.I.D.E.R.	400 €
Isidore et Achille Cube	200 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	2 400 €
APE du collège	500 €
FNACA	100 €
Terres neuves - Marché des potiers	500 €
Amis des Chats	150 €
Don du Sang Montcuq	100 €
Amis de la Médiathèque 82	150 €
Fonds Solidarité Logement / C. Général	400 €
SNEMM (Scté Nat° d'entraide médaille militaire)	100 €
ALMA	342 €
ADMR	200 €
TOTAL	23 122 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** comme ci-dessus la liste des associations bénéficiaires ;
- **AUTORISE** : le Maire ou son représentant, en son absence, à procéder au paiement des subventions.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING